

capacités de réalisation et de gestion qui caractérisent la situation de sous-développement que lui a léguée la période coloniale.

C'est par l'affrontement des difficultés et l'acceptation des défis que lancent les systèmes de production industrielle moderne, que les cadres peuvent accéder aux connaissances et à l'expérience nécessaires pour installer et gérer les unités de production et, ainsi, faire avancer la révolution industrielle.

Cela n'implique nullement l'adoption d'une politique qui vise à opter systématiquement et de manière inconsidérée pour des technologies de pointe. Il s'agit, pour la Révolution industrielle, d'embrasser l'ensemble des branches qui composent et caractérisent l'existence d'une industrie moderne et, à cet égard, de pénétrer celles de ces branches qui relèvent, de par leur nature même, d'une technologie avancée. Il demeure évident aussi que l'amélioration du niveau technologique du travailleur va de pair avec l'élévation du niveau de sa productivité qui, de son côté, commande, dans une très large mesure, l'augmentation du revenu du travailleur et l'amélioration de ses conditions de vie.

En dehors des domaines où elle s'impose sans autre alternative, le recours à la technologie avancée doit être lié à l'amélioration de la productivité. Des technologies intermédiaires et moins complexes devraient pouvoir être maintenues dans d'anciennes installations ou utilisées dans des réalisations nouvelles, sous réserve qu'elles n'aboutissent pas à figer le niveau de qualification des travailleurs et à condamner leur revenu à une stagnation préjudiciable à l'élévation de leur niveau de vie.

La formation professionnelle menée à une vaste échelle dans le pays, et les actions destinées à élever d'une manière constante et continue la qualification des travailleurs, permettent à ces derniers de s'adapter progressivement et de mieux en mieux aux exigences de la technologie moderne.

Mais, c'est au fur et à mesure de sa progression que la Révolution industrielle crée les facteurs de son propre renforcement et qu'elle engendre et forge les caractères aptes à assurer son avance. Ni la formation nécessaire des compétences indispensables à la gestion de grandes entreprises, ni l'initiative créatrice et l'audace novatrice, ni la capacité d'entreprendre ne sauraient se manifester si les occasions ne leur en sont pas données par la marche même de la Révolution industrielle.

La Révolution industrielle doit englober la maîtrise d'une gamme sans cesse plus étendue des processus industriels, par la diversification des branches industrielles installées dans le pays.

La Révolution industrielle doit donner au pays les moyens propres de son développement en visant à faire assurer par la production nationale l'essentiel de ses besoins en biens de consommation et en biens d'équipement.

La Révolution industrielle vise à l'élimination des structures économiques coloniales qui maintiennent les pays du Tiers-Monde au stade d'exportateurs de matières premières et d'importateurs de produits finis. Elle rejette également les structures néo-colonialistes et impérialistes qui, sous prétexte d'une nouvelle division internationale du travail, tendent à transférer au Tiers-Monde des industries que les pays développés considèrent comme peu attrayantes sur leur territoire, mais qu'ils veulent continuer à contrôler directement ou indirectement, quand ils réussissent à les implanter au sein des pays en voie de développement. Ce sont ces caractéristiques qui permettent aux pays les plus avancés de perpétuer leur domination sur les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine et de consolider le néo-colonialisme.

L'indépendance économique, et par-là, l'indépendance politique ne saurait être totalement assurée sur de telles bases. La Révolution industrielle vise donc à la surformation, dans le pays même, des ressources naturelles et à leur exportation sous forme de produits finis ou semi-finis.

Elle doit conduire à la consolidation de notre capacité de financement extérieur, car la dépendance financière conduit à la subordination politique et à la domination économique. Par son déploiement et par ses progrès, la Révolution industrielle s'affirme donc comme un acte de libération totale de l'individu et de la société et comme une composante essentielle de la Révolution globale.

IV. — L'EQUILIBRE REGIONAL

Si la Révolution algérienne vise à la promotion des hommes, à l'égalité entre tous les citoyens, elle ne pourrait attendre ces objectifs que dans la mesure où elle supprime les inégalités de chances entre Algériens, indépendamment de la région où ils vivent. La Révolution ne saurait accepter, en effet, une inégalité de développement entre les différentes parties du pays. Le principe de l'égalité et de plein épanouissement de tous les citoyens implique le refus d'accepter qu'une partie de la population soit obligée de se déraciner et d'aller chercher ailleurs l'instruction, le travail et les moyens de vie qu'elle ne trouve pas dans sa région d'origine.

La Révolution algérienne a choisi d'orienter les plus grands efforts de développement sur les régions désshéritées afin qu'en peu de temps elles se hissent au niveau des zones les plus prospères. C'est le sens de la politique d'équilibre régional.

Cette politique est fondée sur la démocratie socialiste qui impose un développement au profit des masses populaires et, en priorité, à celui des couches les plus désshéritées. Elle concrétise l'option fondamentale de la Révolution qui consiste à éliminer la misère et à garantir des conditions de vie convenables à chaque citoyen, sans aucune distinction. Expression de la solidarité nationale, cette politique marque la consolidation des liens entre les différents éléments de la Nation. Elle se propose, dans une première étape, de garantir une vie décente à chaque citoyen pour parvenir, dans une deuxième phase, à une simultanéité de modes de vie entre tous les Algériens. De ce fait, elle dessine déjà le visage de la société de demain, juste, équitablement développée, où dans chaque point du territoire, les conditions du mieux-être deviendront, pour tous, une réalité concrète.

La politique d'équilibre régional s'intègre dans le cadre d'une vision socialiste de l'aménagement rationnel du territoire, en fonction des besoins de développement de chaque région, par une accélération des investissements dans les centres où les conditions ne sont pas forcément les plus appropriées. Elle entraîne, par-là même, une succession d'investissements d'infrastructure d'appoint qui créent les conditions de décollage économique. Il s'agit d'éliminer les poches de stagnation et de jeter, dans les parties les plus démunies du pays, les bases d'une dynamique de développement auto-entretenu. La répartition judicieuse des investissements à travers le pays doit se traduire par la mise en valeur des ressources de chaque région. Cette mise en valeur s'appuiera sur une intégration de la planification régionale à la planification nationale et sur une répartition équitable des cadres à travers toutes les régions. Elle comportera également une répartition équilibrée des activités économiques à travers le pays ainsi que l'utilisation rationnelle du sol afin de faire progresser le développement dans un cadre harmonieux et d'assurer la préservation des terres propres aux cultures. Cela implique, en particulier, une vision cohérente du développement de l'infrastructure du pays, de même qu'une conception rationnelle de l'aménagement des centres urbains, notamment par une approche moderne des problèmes de l'urbanisme.

En visant la promotion de chaque individu plutôt qu'un développement global inégalitaire, cette politique répond, ainsi, concrètement, à la démarche qui tend à créer une démocratie socialiste véritable. Elle est fondée sur une répartition harmonieuse entre l'effort de développement de l'infrastructure de production et l'extension du réseau d'enseignement, de formation professionnelle et de diffusion de la culture. Elle prépare ainsi pleinement le citoyen à son rôle économique et social. Une extension des activités économiques qui ne s'accompagne pas d'un développement culturel, scientifique et technologique aboutirait à l'exploitation des populations de zones désshéritées réduites à fournir de la main-d'œuvre à bon marché, parce que non qualifiée.

La politique d'équilibre régional, dans la globalité de sa conception, crée donc les conditions de la prise en charge de leur développement par les populations locales. Elle empêche que la création d'emplois, dans les zones pauvres, s'effectue au profit de personnes provenant de régions plus favorisées. Elle vise à corriger le processus de division du travail où certaines régions fournissent la main-d'œuvre non qualifiée et d'autres les techniciens aptes à organiser et à diriger les unités de production. Elle empêche, en outre, que s'accroissent l'inégalité des revenus, les disparités sociales et culturelles entre les différentes régions dont les unes se développent de plus en plus, tandis que les autres s'appauvrissent en hommes et en substance.